

Ewa Wipszycka

***APOTAKTIKOI – APOTAKTITAI:*
ÉTUDE SUR LA TERMINOLOGIE MONASTIQUE
(ÉGYPTE – JÉRUSALEM – ASIE MINEURE)***

1. INTRODUCTION

LA PUBLICATION PAR GRAHAM CLAYTOR d'un nouveau document où apparaît le terme ἀποτακτικός (voir l'article publié dans ce volume, p. 9–30) me donne l'occasion de reprendre la recherche sur le sens et l'emploi de ce terme¹. On sait qu'il désignait des ascètes, des moines, mais il n'est pas facile d'établir quelle était exactement sa signification et quelles étaient les limites de son domaine d'application par rapport aux domaines

*Je remercie chaleureusement Graham Claytor, qui m'a proposé de travailler ensemble sur le P. Mich. inv. 5165a, ainsi que d'autres savants, qui m'ont aidée très efficacement à affronter les textes difficiles qui sont à la base du présent article: Roger S. Bagnall, Constantinos Balamoshev, Alberto Camplani, Adam Łajtar, Stephen Mitchell, Paweł Nowakowski.

¹ À l'étude de ce terme, j'ai consacré quelques pages de mon livre *Moines et communautés monastiques en Égypte (IV^e–VIII^e siècles)* [= *Journal of Juristic Papyrology Supplement* 11], Varsovie 2009, p. 308–316, continuant ainsi un travail de J. E. GOEHRING, «Through a glass darkly: images of the ἀποτακτικοί(αι) in early Egyptian monasticism», publié d'abord en 1992 et repris dans son recueil *Ascetics, Society, and the Desert. Studies in Early Egyptian Monasticism*, Harrisburg, PA 1999, p. 53–72. Cet article n'est plus, aujourd'hui, entièrement actuel, mais il a créé une base solide pour les études postérieures. La meilleure recherche sur la terminologie monastique est toujours celle de M. CHOAT, «The development and usages of the terms for 'monk' in late antique Egypt», *Jahrbuch für Antike und Christentum* 45 (2002), p. 5–23.

d'application d'autres termes, tels que *μοναχός*, *μονάζων*, *ἐρημίτης*, *ἀναχωρητής*. Je pense qu'on peut, sinon éliminer, du moins diminuer ces difficultés non seulement par l'étude de nouveaux documents ou de documents déjà publiés et qui n'ont pas attiré l'attention des chercheurs jusqu'à présent, mais aussi en sortant de l'Égypte, en élargissant la recherche à d'autres territoires de la Méditerranée orientale dans lesquels on employait une variante du terme en question, à savoir, *ἀποτακτίτης*.

Ἀποτακτικός (au féminin *ἀποτακτική*) et *ἀποτακτίτης* (il n'y a pas une forme différente pour le genre féminin) ont été formés sur la base du verbe *ἀποτάσσομαι*, qui, dans des contextes ayant trait à la vie ascétique, signifie «dire adieu (au monde)», «renoncer (à vivre dans le monde)». Ceux qui, à partir de ce verbe, créèrent les termes *ἀποτακτικός* et *ἀποτακτίτης*, et ensuite ceux qui les employaient, gardaient sans doute en mémoire deux passages de l'Évangile de Luc, ainsi qu'un passage de l'Évangile de Mathieu:

Luc 14, 26: *εἴ τις ἔρχεται πρὸς με καὶ οὐ μισεῖ τὸν πατέρα ἑαυτοῦ καὶ τὴν μητέρα καὶ τὴν γυναῖκα καὶ τοὺς ἀδελφούς καὶ τὰς ἀδελφὰς ἔτι τε καὶ τὴν ψυχὴν ἑαυτοῦ, οὐ δύναται εἶναί μου μαθητής.*

Si quelqu'un vient à moi sans haïr son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, ses sœurs, et jusqu'à sa propre vie, il ne peut être mon disciple.

Luc 14, 33: *οὕτως οὖν πᾶς ἐξ ὑμῶν ὃς οὐκ ἀποτάσσεται πᾶσιν τοῖς ἑαυτοῦ ὑπάρχουσιν οὐ δύναται εἶναί μου μαθητής.*

Ainsi donc, quiconque parmi vous ne renonce pas à tous ses biens ne peut être mon disciple.

Mathieu 19, 21: *εἰ θέλεις τέλειος εἶναι, ὕπαγε πώλησόν σου τὰ ὑπάρχοντα καὶ δὸς πτωχοῖς, καὶ ἔξεις θησαυρὸν ἐν οὐρανοῖς, καὶ δεῦρο ἀκολούθει μοι.*

Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu possèdes et donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans les cieux; puis viens, suis-moi.

Les termes en question ne suffisent pas, à eux seuls, à nous faire comprendre quels étaient les éléments de l'existence auxquels les *ἀποτακτικοί* ou *ἀποτακτῖται* renonçaient. Il va de soi qu'ils renonçaient à l'activité sexuelle en général. Mais outre cela, renonçaient-ils à vivre dans leur famille? ou à participer à la vie de la communauté villageoise ou urbaine? ou au type et à la quantité de nourriture qui étaient normaux dans le milieu social dont

ils provenaient? ou à la propriété de biens? Chercher une réponse à ces questions est l'un des buts du présent article.

Malheureusement, la plupart des textes où apparaît le mot *apotaktikos* ou *apotaktites* ne donnent pas directement d'informations éclaircissant son sens. Faut-il donc se limiter à faire une liste des occurrences? J'ai décidé de ne pas céder à cette tentation et d'essayer de reconstituer les contextes réels dans lesquels le mot était employé. Dans ce but, j'ai adopté une tactique consistant à présenter tous les textes, en les citant ou résumant et en commentant chacun d'eux.

Avant de commencer la présentation des textes, je dois faire quelques observations sur le caractère spécifique de la terminologie monastique. Il n'existait pas d'institution qui pût ou voulût intervenir pour régler cette terminologie (les textes normatifs issus de l'Église hiérarchique ne s'en occupaient pas). Les diverses communautés monastiques, ainsi que les moines, chacun pour son compte, employaient les termes qui leur semblaient appropriés, selon les buts ascétiques spécifiques qu'ils avaient choisis et les préférences locales. Le monachisme naquit au III^e siècle en se donnant diverses formes et diverses coutumes et normes pour la vie quotidienne. Avec le temps, la terminologie monastique s'unifia, mais au IV^e siècle cela ne s'était pas encore produit: c'était une époque où le monachisme était encore en train de se former, de créer des modèles de vie et une littérature monastique qui contribuait à déterminer les choix terminologiques.

Il faut ajouter que les termes désignant les moines avaient tendance à changer leur fonction, à devenir des termes honorifiques, éloignés de leur signification originelle. Un exemple instructif de ce processus, c'est le terme *ἀναχωρητής*. Déjà au IV^e siècle, un moine célèbre, Jean de Lycopolis (dont il sera question ci-dessous), s'appelle lui-même et est appelé par d'autres «anachorète», tout en vivant dans une communauté monastique. Au début du VII^e siècle, un évêque du nom d'Abraham, supérieur d'un important monastère à Thèbes Occidentales, se donne, dans son testament, le titre d'«anachorète»².

L'emploi du terme *ἀποτακτικός* / *ἀποτακτική* est attesté exclusivement dans des sources provenant de l'Égypte; l'emploi du terme *ἀποτακτίτης*

² Voir WIPSZYCKA, *Moines et communautés monastiques en Égypte* (voir n. 1), p. 294–303.

n'est attesté qu'à Jérusalem et en Asie Mineure. J'avoue que je ne suis pas en mesure d'expliquer d'une manière satisfaisante la création de deux termes distincts, ayant la même base lexicale et faisant appel au même enseignement évangélique, ni le fait que l'emploi de l'un ou de l'autre terme correspond à des aires géographiques différentes. Ce fait est d'autant plus surprenant que ces aires n'étaient pas isolées l'une de l'autre, bien au contraire: les Églises agissant en Égypte, à Jérusalem, en Asie Mineure étaient constamment en contact entre elles. Les données dont nous disposons ne nous permettent pas d'établir quand les deux termes furent créés.

2. ÉGYPTTE

2.1. Les témoignages littéraires

La plupart appartiennent à des ouvrages nés dans le milieu des moines pachômiens. N'oublions pas que les vies de saint Pachôme et de ses premiers successeurs, aussi bien que les règles pachômiennes, furent écrites vers la fin du iv^e siècle (au plus tôt), et qu'au cours de la tradition manuscrite et des traductions, elles subirent des interpolations et d'autres changements. Ce fait est important pour l'étude de la terminologie employée dans ces textes: même si ceux-ci racontent des événements qui auraient eu lieu au début de l'histoire de la congrégation, la terminologie est celle qui était courante vers la fin du iv^e siècle.

2.1.1. *Extraits grecs de la Règle pachômienne*³

Au § 17 d'une des deux rédactions des *Praecepta*, on lit: *ἐάν τις προσέλθῃ τῇ θύρᾳ θέλων ὑποτακτικὸς εἶναι*, «si quelqu'un vient à la porte en voulant être *apotaktikos*», et au § 49 de l'autre rédaction, on lit: *ἐάν τις προσέλθῃ τῇ μονῇ ἐλθὼν γενέσθαι ἀποτακτικὸς εἶναι*, «si quelqu'un vient au monas-

³ Édition: *Pachomiana Latina*, éd. A. BOON [= *Bibliothèque de la Revue d'histoire ecclésiastique* 7], Louvain 1932, p. 174 (selon le texte publié par L.-Th. LEFORT, «La Règle de S. Pachôme [2^e étude d'approche]», *Le Muséon* 37 [1924], p. 1-28).

tère en voulant devenir *apotaktikos*. Il est évident que ὑποτακτικός de la première de ces deux rédactions est une erreur de la tradition manuscrite, et qu'il faut corriger cela en ἀποτακτικός. (D'ailleurs, la même rédaction donne, quelques lignes plus loin, εἰ δυνατός ἐστὶν ἀποτάξασθαι τοῖς ἐαυτοῦ πατράσι κατὰ σάρκα, «s'il est capable de renoncer à ses parents selon la chair».) Voici la traduction latine faite par Jérôme du § 49 des *Praecepta*: *si quis accesserit ad ostium monasterii volens saeculo renunciare et fratrum adgregari numero*, «si quelqu'un vient à la porte du monastère en voulant renoncer au siècle et être admis dans le groupe des frères».

2.1.2. *Vita Sabidica Sancti Pachomii* (S⁶)

Ce morceau décrit la crise qui se produit dans la congrégation après la mort de Pachôme, lorsque le supérieur d'un des monastères décida de sortir de la congrégation. Théodore, celui qui sera le troisième chef de la congrégation, réussit à empêcher la désagrégation de celle-ci. Il aurait dit entre autres:

Maintenant donc, mes frères qui êtes higoumènes des lieux saints donnés par Dieu à feu notre père, j'entends que de votre bouche vous tenez ouvertement des propos équivoques; les uns: «Ce monastère est le mien»; d'autres: «Cet objet est à moi». Eh bien maintenant, que pareille chose n'arrive plus ici; mais si vraiment vous êtes de tout cœur disposés à devenir des apotactiques à la manière de feu notre père, alors que chacun d'entre vous me déclare: «Moi, je ne suis plus higoumène de couvent; de plus, nous sommes prêts à nous soumettre à tout ce que tu nous commanderas»⁴.

2.1.3. *Vita Bohairica sancti Pachomii*, chapitre 185

Cherchant Athanase pour l'arrêter, le *dux* Artemios arrive à Pbau, étant convaincu que le patriarche se cache dans ce monastère. S'adressant au

⁴ *Sancti Pachomii vitae Sabidice scriptae*, éd. L.-Th. LEFORT [= *Corpus scriptorum Christianorum Orientalium* 99], Louvain 1933, p. 54. Traduction: IDEM, *Les Vies coptes de saint Pachôme et de ses premiers successeurs*, Louvain 1943, p. 330.

«grand économe» de la congrégation, il menace de dévaster le monastère si on ne lui livre pas le patriarche.

Apa répondit et lui dit: «Nous, nous sommes des apotactiques. Et nous sommes réunis au nom du Seigneur; il n'y a aucun ennemi de l'empereur parmi nous»⁵.

Le terme *apotaktikoi*, dans ce texte, désigne clairement tous les moines de la congrégation.

2.1.4. *Apocalypse de Čarour*

Dans le codex qui l'a conservé, cet écrit porte le titre: «Voici les paroles prophétiques que prononça apa Čarour sur la négligence qui se produisit dans la *koinônia* de Pebow». Ce petit ouvrage, né peut-être à la fin du iv^e siècle, mélange d'une manière surprenante des mots de condamnation pour ce qui se passe dans la congrégation, avec des descriptions du fléchissement général de la morale monastique. Dès les premières phrases, il met devant les yeux du lecteur la gravité de la situation dans laquelle la congrégation se trouve:

Dites une complainte sur Pebow, une élégie sur ses couvents, une parabole après l'autre; c'est-à-dire: dites une lamentation sur Pebow, un thrène sur ses monastères. Afflictions sur afflictions de Pebow en son temps, nouveautés à son époque; c'est-à-dire: ô Pebow à ses débuts ! ses règles étaient une nouveauté, ou les lois comme la beauté nouvelle, au printemps et à la moisson, au moment du *čelbow* et du *simous*; c'est-à-dire: par l'abondance de la récitation au temps d'Apa et des grands hommes qui réprimandaient ou piquaient comme le *čelbow*»⁶.

⁵ *Sancti Pachomii vitae Bohairice scriptae*, éd. L.-Th. LEFORT [= *Corpus scriptorum Christianorum Orientalium* 89], Louvain 1925, chapitre 185. Traduction: L.-Th. Lefort, *Les Vies coptes de saint Pachôme* (cit. n. 4), p. 198. La *Vita prima* grecque raconte cet épisode un peu autrement, et le terme *apotaktikoi* n'y figure pas.

⁶ *Œuvres de S. Pachôme et de ses disciples*, éd. L.-Th. LEFORT [= *Corpus scriptorum Christianorum Orientalium* 159-160, *Scriptores Coptici* 23-24], Louvain 1956, p. 100 (texte copte) et 101-102 (traduction).

Dans cet ouvrage on peut distinguer deux parties: (a) l'apocalypse proprement dite, qui se compose d'une description d'événements étranges, annonçant des malheurs, et d'une exégèse qui explique le sens de ces événements; (b) une narration concernant une révolte des moines de Pbau, qui refusent de participer aux travaux dans les champs.

Dans un passage de la première partie, sont mentionnés les *apotaktikoi*:

ΑΠΧΙΝΖΗΟΥ ΒΟΚ, ΑΤΚΟΠΙΣ ΒΟΚ ΝΗΜΑϞ, ΧΕΔΗΝΟΘ ΗΡΕΜΗΗ ΗΡΕΦΖΟΤΕ ΚΑΡΩΟΥ,
ΑΗΜΔΙΑΡΧΕΙ ΧΙ ΗΠΕΥΡΑΝ ΕΥΟΜΕ ΖΗΝΕΥΠΑΘΟΣ, ΑΝΕΩΟΤΕ ΩΛ ΕΖΟΥΝ, ΑΝCΑΝΘΑ-
ΛΙΤΑ ΚΩΤΕ ΖΗΠΤΙΜΕ, ΚΩΤΕ ΖΗΠΤΙΜΕ, ΕΤΕΠΑΙΠΕ ΧΕΔΑΝΑΤΔΙΑΚΟΝΙΑ ΝΑΠΟΤΑΚΤΙΚ-
ΟC ΩΛ ΕΖΟΥΝ, ΑΝΖΥΛΙΝΙΚΟC ΜΟΟΩΕ ΕΒΟΛ ΖΗΝΕΖΒΗΥΕ ΝΘΕΝΕΕΤΕ.

Pour des raisons grammaticales et lexicales, ce passage ne peut s'interpréter d'une façon sûre. J'ai à ma disposition quelques traductions. J'en ai choisi trois, celle de l'éditeur du texte, Louis-Théophile Lefort, et celles de deux autres spécialistes, qui se sont fondés sur le texte copte établi par Lefort; l'une d'entre elles a été faite par Alberto Camplani à ma demande. Je reproduis ci-dessous ces traductions, ainsi que les notes explicatives que Camplani m'a envoyées.

1. Traduction de L.-Th. Lefort:

Nous avons le cœur gros avant de nous ceindre, la salière s'en est allée, et le *kopis* s'en est allé avec elle; c'est-à-dire: les grands chefs de maison pieux se sont tus, leur fonction fut prise par les amateurs de pouvoir plongés dans leurs passions. Les importateurs ont amassé, les *sančalita* circulent dans le village; c'est-à-dire: parmi ceux qui sont chargés du service (*diakonia*), les apotactiques ont emmagasiné, les 'matériels' se sont désintéressés des affaires du monastère.

2. Traduction de Ch. Bechtel⁷:

Die Kraft des Salzes ging, das Opfermesser ging mit ihm, das bedeutet: Die großen der Hausvorsteher, die Ängstlichen, schwiegen, die Herrschsüchtigen aber erhielten ihre Namen und versanken (prompt) in ihren Begierden. Die Kaufleute brachten sich ein, die «Abmesser» gingen in der

⁷ Ch. BECHTEL, «Die Prophezeiung des Karour (Charour). Krise, Kommunikation and Kohäsionsstrategien im pachomianischen Mönchtum», *Le Muséon* 134 (2021), p. 33-77, traduction à p. 49.

Stadt umher, das bedeutet: Die dienstlosen Apotaktikoi brachten sich ein, und die, die nach materiellem streben, entfernten sich von den Bedürfnissen des Klosters.

3. Traduction d'A. Camplani:

Il recipiente del sale se ne andò, il coltello se ne andò con esso. Cioè: I grandi responsabili della casa – i devoti⁸ – tacquero. Gli amanti del potere⁹ ricevettero il loro nome/titolo¹⁰ e si immersero nelle loro passioni (*pathos*). I mercanti ammassarono dentro¹¹, i misuratori andarono in giro¹² per il villaggio. Cioè: Quelli della *diakonia*¹³ (che sono) *apotaktikoi* hanno ammassato. I materiali¹⁴ si sono allontanati dagli affari del monastero.

Comme on le voit, les traducteurs entendent ce passage de manières fort différentes, notamment dans la partie qui est pour moi essentielle, celle qui décrit le rôle des *apotaktikoi* dans ce qui se passe à Pbau.

En dépit des incertitudes qui entourent ce témoignage important, j'ose proposer une interprétation à titre d'hypothèse. La *diakonia* (le groupe de moines qui s'occupent de la logistique du monastère) semble être composée de deux équipes: il y a les *apotaktikoi* et les *hylinikoi* / *hylikoi* («les matériels, les charnels» selon Lefort). Quel que soit le sens véritable de ce passage, une chose me paraît certaine: il témoigne que vers la fin du iv^e siècle,

⁸ «Anche 'rispettosi'. Oppure: 'i timorosi', sia in senso positivo [timor di Dio, etc.], sia in senso negativo [coloro che hanno paura, che sono paurosi].»

⁹ «O: 'del primato', greco *arche*».

¹⁰ «Si tratta dei loro propri nomi o di quelli dei responsabili delle case?»

¹¹ «Oppure: 'si rinchiusero': *ōl eboun* in copto ha il significato transitivo di portar dentro, ammassare; quello intransitivo di rinchiudersi».

¹² «*kōte*, nel senso di andare in circolo, forse contrapposto a *ōl eboun*».

¹³ «Oppure: 'i senza *diakonia*'. *natdiakonia* può essere interpretato in due modi completamente diversi: come *na-t-diakonia* ('quelli del servizio', si veda l'uso di una particella simile in B. LAYTON, *A Coptic Grammar with Chrestomathy and Glossary. Sabidic Dialect* [= *Porta linguarum Orientalium* 20], Wiesbaden 2000, § III) o come *n-at-diakonia* ('quelli senza servizio'), che però sembra meno probabile perché non attestato.

¹⁴ «W. E. Crum propone 'ellenici', *Coptic Dictionary*, p. 521b. Si deve rilevare che la traduzione 'materiali' proposta da L. Lefort deriva dalla correzione del testo da *hylinikos* a *hylikos*. Crum propone di correggere in *b<el>l<e>nikos*».

dans la congrégation pachônienne, il y avait des moines qui étaient *apotaktikoi*, et d'autres qui ne l'étaient pas. Il ressort de là que l'un des principes fondamentaux de la spiritualité de Pachôme et de sa manière de diriger les monastères, à savoir l'égalité de tous les membres de la congrégation, avait désormais cessé d'être suivi.

Un témoignage du processus qui amena la congrégation pachômienne à s'éloigner des idéaux et de la pratique qui avaient été propres à la première génération, se trouve dans un texte que le troisième chef de la congrégation, Horsiese, écrivit vers la fin de sa vie et qui s'est conservé dans la traduction latine faite par Jérôme. En voici un passage:

(...) ô supérieurs des monastères et chefs de maisons, à qui sont confiés des hommes [...] chacun avec sa troupe, qu'ils attendent la venue du Sauveur, et à sa vue qu'ils disposent l'armée en armes. Vous ne les soulagez pas pour ce qui est des besoins du corps et vous ne leur dispensez pas la nourriture spirituelle; ou bien vous leur enseignez les biens spirituels et vous les accablez quant aux biens temporels: à savoir dans la nourriture et le vêtement. Mais accordez-leur les aliments de l'esprit aussi bien que ceux du corps, et ne leur fournissez aucune occasion de négligence. Est-ce donc là justice que d'accabler de travail les frères et de rester nous-mêmes désœuvrés? Ou bien est-ce que nous leur imposons un joug que nous-mêmes ne pouvons pas supporter? Nous lisons dans l'Évangile: On usera pour vous de la mesure dont vous mesurez. Aussi ayons avec eux en commun fatigues et soulagements, ne prenons pas les disciples pour des esclaves et que leur affliction ne fasse pas notre joie, de peur que la parole évangélique ne nous reprenne avec les Pharisiens: Malheur à vous, docteurs de la Loi, parce que vous liez des fardeaux difficiles à porter et que vous les imposez sur les épaules des hommes, alors que vous-mêmes vous vous refusez à les remuer du bout du doigt¹⁵.

2.1.5. *Apocalypse de Paul (Visio Pauli)*

Lors de son passage à travers le troisième ciel, où se trouve la Cité du Christ destinée aux saints, Paul voit, devant la porte de la cité, un groupe

¹⁵ *Pachomiana Latina*, éd. BOON (voir n. 3), p. 112–113; traduction de P. DESEILLE, *L'esprit du monachisme pachômien* [= *Spiritualité Orientale* 2], Abbaye de Bellefontaine 1968.

d'hommes nus, qui ne peuvent pas entrer. L'ange qui l'accompagne lui explique que ce sont des *apotaktikoi* qui se sont comportés selon les règles de la *πολιτεία* (c'est-à-dire de la vie monastique) et ont observé les jeûnes, mais n'ont pas eu d'humilité dans leurs rapports avec le prochain. Bien que le manque d'humilité fût considéré, dans la littérature ascétique, comme un grave péché, l'auteur de la *Visio Pauli* pensait que ces *apotaktikoi* avaient assez de mérites pour pouvoir être placés dans le troisième ciel – tout en ne participant pas aux privilèges dont jouissaient les vrais saints – et non pas à l'enfer:

When I entered that city, I found huge trees growing at the entrance of the city gate that bore no fruit, but only leaves. And under the trees there were some men, who were naked. Whenever the trees saw a man, they bowed down and raised themselves again. Now when I saw them, I wept and said to the angel: «What kind of people are these, who are not allowed into this city?» The angel told me: «For nobody in the world it is less appropriate to weep than for them.» I said: «But what kind of people are they?» He told me: «They are persons who renounced the world and who kept an ascetic regime and fasted, but were haughtier than anyone, praising only themselves, but despising their neighbors. When it pleased them, they said hello to people; when it did not please them, they did not greet anybody. (...)» But I said to the angel: «Why do the trees bow down and raise themselves again?» The angel answered and said: «In the period they spent on earth, serving God, they bowed down once in a time, out of shame for men, but they were unable to dispel the pride that dwelt within them.» I said to the angel: «How come that they are allowed to the entrance of this city?» He said to me: «They are allowed because of the goodness of God, for this is the road by which the saints enter the city. When Christ, the king of the ages, appears in his advent, all the righteous will seek grace for them and they will be taken inside for a while, but they will not be able to enjoy full freedom like those who spent the whole of their time serving God in all humility»¹⁶.

¹⁶ Traduit par L. ROIG LANZELOTTI & J. VAN DER VLIET, *The Apocalypse of Paul (Visio Pauli) in Sabidic Coptic. Critical Edition, Translation and Commentary* [= *Supplements to Vigiliae Christianae* 178], Leyde 2023, chapitre 24, 1, p. 182; commentaire p. 284. Selon les éditeurs, cet ouvrage fut écrit dans le milieu pachômien, probablement dans un des monastères situés près de Panopolis, dans la deuxième moitié du IV^e siècle.

2.1.6. *Catéchèse sur la charité et la tempérance*¹⁷

Veillez donc sur vous-mêmes, c'est Dieu qui l'a dit, et non les hommes. Il viendra, en effet, et détruira les insoumis, et celui qui sait tout leur dira: «Je ne vous connais pas»; que vous soyez des vierges, que vous soyez des apotactiques ou des anachorètes, rendez-moi mon bien avec son intérêt; où est l'habit de tes bonnes œuvres? où est la lumière de ta lampe? si tu es mon serviteur, où est ma crainte? si tu es mon fils, où est ma gloire?¹⁸

Le locuteur s'adresse à tous les moines (non seulement aux pachômiens). Ici, le mot *apotaktikoi* désigne les moines des communautés cénobitiques: cela ressort du fait que ce texte distingue les *apotaktikoi* des anachorètes. Quant à la mention des vierges, elle s'explique par le fait que l'auteur a voulu faire allusion à la parabole de l'Évangile de Mathieu (25, 1-13) sur les cinq vierges sensées et les cinq vierges sottes (la phrase «Je ne vous connais pas» est une citation du verset 12 de ce chapitre).

2.1.7. *Évagre le Pontique, À Euloge. Les vices opposés aux vertus*

Dans les écrits d'Évagre le Pontique, le mot *apotaktikos* apparaît une seule fois, à l'intérieur d'un ample traité contenant des conseils et des préceptes destinés à servir au moine dans les diverses étapes de l'ascèse de sa «vie pratique»¹⁹. Il apparaît au début d'un chapitre concernant la pauvreté dans laquelle le moine doit vivre:

¹⁷ Pendant longtemps, les savants ont pensé que ce petit traité avait été écrit en grec par Athanase et qu'ensuite il avait été traduit en copte sahidique. Nous ne possédons pas de texte grec de cet écrit. L'étude récente de C. M. SCHNEIDER, *The Text of a Coptic Discourse on Love and Self Control* [= *Cistercian Studies* 272], Collegeville, MN 2017, a démontré que l'attribution à Athanase n'a pas de fondement. Selon Schneider, ce petit traité aurait été écrit probablement par le troisième abbé de la congrégation pachômiennne, Horsiese, donc dans la deuxième moitié du IV^e siècle.

¹⁸ Saint Athanase, *Lettres festales et pastorales en copte*, trad. Th.-L. LEFORT [= *Corpus scriptorum Christianorum Orientalium* 151, *Scriptores Coptici* 20], Louvain 1955, p. 94.

¹⁹ Souvenons-nous de la signification spécifique qu'a le terme *πρακτικός* lorsqu'il est opposé à *γνωστικός*.

Ce n'est pas seulement dans le fait de ne pas recevoir d'autrui que tu te montreras charitable, mais dans le fait de donner sans compter que tu seras reconnu comme *apotaktikos*²⁰.

Évagre connaissait donc ce terme, mais il ne s'en servait normalement pas dans ses nombreux ouvrages, tout en utilisant assez souvent des mots qui dériveraient, eux aussi, du verbe ἀποτάσσεσθαι: ἀποταγή, ἀπόταξις.

2.2. Les documents papyrologiques

SB XIV 11972 = SB XXII 15311, daté de 367/8 (ou bien 382/3). C'est un brouillon d'un compte de la rentrée des impôts, écrit dans un bureau de l'administration du nome d'Hermopolis Magna. Klaas Worp, qui a publié une nouvelle lecture de ce document²¹, a proposé de lire ainsi les lignes 17–21²²:

- 17 (m3) εἰς πλ(οῖον) μοναστηρίου Ταβεννησε [quantité?]
 18 εἰς [π]λ(οῖον) μοναστηρίου Ταβεννησε περὶ Τῆ [quantité?]
 19 (m1)]..ρι.γγ() Ἀνουβίωνος [quantité?]
 20 [Ἀν]ουβίων Ὀρίωνος ἀποτακτικ[ὸς τοῦ (αὐτοῦ) μονα-]
 21 στηρίου ἀπὸ Ἀλαβαστρίνης τοῦ Ἀντ[ινοῖτου quantité?]

(m3) pour le bateau du monastère de Tabennèse [---]

pour le bateau du monastère de Tabennèse [---]

(m1) [---] d'Anoubiôn [---]

Anoubiôn fils d'Hôriôn, apotaktikos du même monastère, originaire d'Alabstrine du nome antinoïte [---]

²⁰ Évagre le Pontique, *Les vices opposés aux vertus*, éd. Ch. A. FOGIELMEN [= *Sources chrétiennes* 591], Paris 2017, p. 310–311.

²¹ K. A. WÖRP, «SB XIV 11972 Fr. A. Eine Neuedition», *Archiv für Papyrusforschung* 39 (1993), p. 29–34.

²² Roger Bagnall et Graham Claytor, qui ont contrôlé la lecture que Worp avait donnée des ll. 17–21, ont proposé les changements suivants: «18: περὶ Τῆ [> περὶ π.]. 19: .ρι.γγ() Ἀνουβίωνος [> .. περὶ πηγ() (= πηγ(ήν)?) Ἀνουβίωνο(s), which eliminates the conjecture .ῥ[τυριν]. The best we could do in l. 18 before Ἀνουβίωνος is περὶ πηγ(), perhaps for πήγ(as). The first letter as *pi* at least brings this entry more in line with the following one».

Selon Worp, la mention de la barque laisse penser que le blé qui devait être fourni à titre d'impôt en nature pour les localités (ἐποίκια) énumérées (plus exactement pour leurs ἀπορα, leurs terrains non ensemencés) fut chargé sur une barque appartenant au monastère de Tabennèse. Le responsable de la barque était Anoubion, *apotaktikos*, provenant de la localité Alabastrinè du nome antinoïte.

Ce texte est important pour la présente recherche, car il est un témoignage du langage courant, non influencé par les conventions littéraires. Les fonctionnaires qui rédigerent ce document et qui n'avaient rien en commun avec le milieu monastique, apprirent probablement l'existence du terme *apotaktikos* par l'intéressé lui-même ou par ses supérieurs ou ses confrères, en tout cas pas par la littérature.

*

Les autres documents papyrologiques n'ont rien en commun avec la congrégation pachômienne et proviennent de divers lieux de la vallée du Nil. Je vais les présenter dans l'ordre résultant de leurs dates; je mettrai à la fin ceux dont la datation est approximative.

P. Herm. Landl. Cette publication contient des listes de propriétaires de parcelles de terre de diverses catégories, situées dans le nome d'Hermopolis et celui d'Antinoë, pour les années 346/7. Y apparaît deux fois un Makarios *apotaktikos*, propriétaire de 16 aroures (l. 505 et 722). Le scribe qui a rédigé ces listes n'enregistrait normalement les propriétaires que par leur nom et leur patronymique, mais parfois au lieu d'un patronymique nous trouvons une information sur leur profession (par exemple: teinturier, médecin, ἀργυροκόπος, potier), leur fonction administrative actuelle ou passée, leur degré militaire. Il y a aussi sept évêques (sans que le diocèse soit indiqué), un presbytre et un diacre. Aucun des propriétaires n'est caractérisé comme étant μοναχός ou μονάζων.

P. Würzb. 16 (de l'an 349). Une garantie pour un presbytre, donnée par un diacre pour le cas où le presbytre serait recherché par les autorités. Le texte fut écrit par Aurelios Agathos, *apotaktikos*, fils d'un ancien prytane, parce que le diacre était analphabète. Notons un détail important, la condition sociale élevée de cet *apotaktikos*, qui ressort du fait qu'il était le fils d'un ancien prytane.

P. Oxy. XLVI 3311 (daté de 373/4). Pétition de deux sœurs, qui demandent au λογιστής de les aider à recouvrer un bien-fonds qui est tombé dans les mains d'une personne qui n'y avait pas droit. Après la mort du père de ces deux femmes, leur oncle paternel, Gemellos, était devenu leur tuteur. Après la mort de celui-ci, le bien-fonds s'était trouvé sous le contrôle (ὑπὸ τὴν ἐξουσίαν) d'un *apotaktikos*, Ammonios, appartenant à la famille des demanderesses. Un décès ultérieur, celui d'Ammonios, qui n'avait pas laissé de testament, avait donné à un certain Ammon la possibilité de s'emparer du bien-fonds. La famille faisait partie des habitants d'Oxyrhynchus.

L'éditeur de ce document s'est demandé si le «contrôle» qu'Ammonios avait exercé sur le bien-fonds des deux femmes ne consistait pas dans le droit de propriété. Cela me semble peu probable: il s'agissait plutôt de la tutelle des deux femmes non adultes. Pour exercer cette tutelle, Ammonios avait dû s'occuper de l'administration de leur propriété. Notons que pareille occupation n'est pas tout à fait conforme au modèle radical de «renonciation au monde».

P. Lips. I 28 = M. Chr. 363 (daté de 381). Acte d'adoption, provenant d'Hermopolis. Un *apotaktikos* provenant du village Areos du nome d'Hermopolis adopte le fils de son frère décédé et reçoit la part de l'héritage paternel qui avait appartenu au frère défunt. Document intéressant, car il présuppose que ce moine *apotaktikos* soit en mesure de s'occuper systématiquement du garçon.

P. Oxy. XLIV 3203 (daté de 400). Contrat de louage d'une exèdre et d'une cave. Les propriétaires sont deux sœurs μοναχαὶ ἀποτακτικάι, qui habitent à Oxyrhynchus. Elles louent leur exèdre et leur cave à un Juif.

Le dossier d'un moine du nom de Jean²³. Ce dossier se compose de lettres en grec ou en copte, datables des deux dernières décennies du IV^e siècle, adressées à Jean et qui le saluent avec un grand respect comme étant un homme de Dieu et lui demandent des prières d'intercession ou des interventions auprès des autorités.

²³ Au sujet de ces archives, voir M. CHOAT, «Monastic letters on papyrus from late antique Egypt», [dans:] M. CHOAT & M. GIORDA (éds.), *Writing and Communicating in Early Egyptian Monasticism*, Leyde 2017, p. 17–72, ici p. 37–40.

Constantine Zuckermann a proposé d'identifier ce moine avec Jean de Lycopolis dont parlent les textes littéraires: *Historia monachorum in Aegypto* (13) et *Historia Lausiaca* de Pallade (35)²⁴. L'hypothèse de Zuckermann n'a pas été acceptée par tous les savants. De nombreuses objections lui ont été opposées par Malcolm Choat, qui depuis longtemps promet une nouvelle édition de tous les documents, grecs et coptes, de ces archives. Moi, pour ma part, j'ai été convaincue par l'hypothèse de Zuckermann, mais j'attends de voir les arguments que Choat présentera. En tout cas, la question de l'identité ou de la non-identité du «Jean des papyrus» avec Jean 'le reclus' n'a pas une importance essentielle pour l'étude du terme *apotaktikos*. Ce qui importe ici, c'est le fait que ce terme apparaît dans l'ample dossier des documents appartenant à un moine hors de l'ordinaire – d'un moine qui avait de l'influence dans le monde, était un «père» pour beaucoup d'hommes qui lui demandaient une aide dans des difficultés spirituelles ou matérielles.

Il vaut la peine de citer deux lettres adressées à ce moine et qui permettent de bien comprendre pourquoi on l'appelait *apotaktikos*:

P. Herm. 9: À mon maître le père Jean, *apotaktikos*, Chairêmôn. D'abord, je salue ton inimitable disposition, maître, et je t'exhorte à te souvenir de moi, Chairêmôn, dans ta prière. Si tu le fais, tu me feras une très grande faveur. Et bénis-moi et prie mon seigneur Dieu jour et nuit pour moi. Je salue les bien-aimés et ceux qui aiment la parole de Dieu mon seigneur. Garde en foi (?) [---] mais après le très haut Dieu, j'ai confiance en ta piété et je suis persuadé que grâce à tes prières, je ne peux pas [---].
(verso) À mon maître, frère Jean, Chairêmôn.

SB XVIII 13612: À mon maître, au père bienfaiteur apa Jean, la mère de Philadelphos, *apotaktikos*. Avec le soin envers tous ceux qui recourent à toi – et tu as pitié d'eux et tu les sauves – aie pitié de moi aussi pour honorer mon fils *apotaktikos*. L'exactor Théognostos ... moi, veuve, et les orphelins ... [le reste de la pétition manque].

Cette deuxième lettre, envoyée à Jean par une veuve qui cherche à obtenir une protection pour ne pas payer les impôts qu'un percepteur exige d'elle,

²⁴ C. ZUCKERMANN, «The hapless recruit Psois and the mighty anchorite, Apa John», *Bulletin of the American Society of Papyrologists* 32 (1995), p. 183–194

nous donne la garantie que dans la lettre *P. Herm.* 9, le mot *apotaktikos* n'est pas seulement une épithète honorifique de Jean, mais un terme employé couramment dans l'environnement monastique de ce moine saint.

Dans aucun des textes de ces archives n'apparaît le mot *μοναχός*, ni le mot *μονάζων*. En s'adressant à Jean, les auteurs des lettres choisissent des titres qui expriment leur admiration pour sa sainteté. Voici des exemples (je transcris en corrigeant l'orthographe): *P. Herm.* 7: τῷ δεσπότῃ μου ἀγαπητῷ ἅπα Ἰωάννῃ; 8: τῷ δεσπότῃ μου τιμιωτάτῳ καὶ εὐλαβεστάτῳ ἅπα Ἰωάννῃ; 9: τῷ δεσπότῃ μου πατρὶ Ἰωάννῃ; 10: Θεῷ μεμελημένῳ Ἰωάννῃ παναχωρητῇ; 17: τῷ κυρίῳ μου θεοσεβεῖ ἅπα Ἰωάννῃ; *P. Misc. inv. II* 70: τῷ κυρίῳ μου πατρὶ ἐν κυρίῳ Θεῷ καὶ Χριστοῦ υἱῷ Ἰωάννῃ²⁵. Ajoutons une variation intéressante, qui apparaît dans *P. Lond. Copt.* I 1123: un Apa Papseouei, «anachorète», écrit à Apa Jean, «véritable anachorète»²⁶.

P. Mich. inv. 5165a (milieu ou deuxième moitié du iv^e siècle). Dans la liste des papyrus qui témoignent que le mot *apotaktikos* était un terme bien connu, ce texte, publié dans ce numéro de la revue par William Graham Claytor, trouve sa place. Il est une pétition adressée au στρατηγός par un *monachos apotaktikos* qui, selon ce qu'il déclare, a vécu pendant les dix dernières années «parmi les *monachoi apotaktikoi*», suivant leurs normes de comportement: il «ne possède rien», il est un «homme de pauvres moyens». Cet *monachos apotaktikos* provenait d'Arsinoè, mais le papyrus a été trouvé par les archéologues dans une maison de Karanis: l'auteur de la pétition a dû y séjourner pendant quelque temps. Je soupçonne – mais ce n'est qu'un soupçon, car le texte ne contient pas d'indications à ce sujet – que les *monachoi apotaktikoi* avec qui il vivait étaient, eux aussi, des habitants d'Arsinoè, et non de Karanis. Il est extrêmement probable que dans sa pétition, il demandait au stratège d'être exonéré de quelque devoir fiscal ou de quelque *leitourgia* (cela a dû être dit dans la partie inférieure du papyrus, qui manque). Si les autorités lui imposaient une charge pareille, il a dû (ou sa famille a dû) figurer dans une liste des personnes riches. Cela

²⁵ N. GONIS, «Further letters from the archive of Apa Ioannes», *Bulletin of the American Society of Papyrologists* 32 (1995), p. 69–85, ici p. 73.

²⁶ M. CHOAT & I. GARDNER, «*P. Lond. Copt.* I 1123: Another letter of Joahannes», *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* 156 (2006), p. 157–164.

est intéressant pour notre recherche sur les *apotaktikoi* (cf. ci-dessus l'observation au sujet du *P. Würzb.* 16).

P. Oxy. X 1311, datable paléographiquement du ^v siècle. Ce bref texte, entièrement conservé, est exceptionnel dans notre liste de documents papyrologiques, et intéressant. Les éditeurs l'ont lu ainsi: εἰς τὸ ἔλαιον τοῦ ἀποτακτῆρ(ος) Ἀνιανὸς πρ(εσβυτέρου) μαρτυρ(ίου) ἅπα Ἰούστου. Le mot ἀποτακτῆρ n'est attesté nulle part ailleurs. Cela ne nous oblige pas à penser que ce mot n'existait pas: en effet, il est parfaitement possible qu'à partir du verbe ἀποτάσσομαι, on ait construit, au moyen du suffixe -τήρ, un *nomen agentis* signifiant «celui qui renonce». Cependant, si cet ἀποτακτηρ() était une abréviation de ἀποτακτῆρος, la position de ce mot, c'est-à-dire le fait qu'il soit placé avant le nom Ἀνιανός, et non après, et le fait que le nom du presbytre, Anianos, soit au nominatif, et non au génitif, seraient étranges. C'est pourquoi il vaut mieux interpréter ἀποτακτηρ() comme étant une abréviation de ἀποτακτηρίου, et lire εἰς τὸ ἔλαιον τοῦ ἀποτακτηρ(ίου) Ἀνιανὸς πρ(εσβύτερος) μαρτυρ(ίου) ἅπα Ἰούστου, «pour l'huile de l'*apotaktērion*, Anianos, presbytre du *martyrion* d'apa Juste»²⁷. Pas plus qu'ἀποτακτῆρ, ἀποτακτῆριον n'est attesté ailleurs, mais de même que dans le cas d'ἀποτακτῆρ, la construction de ce mot hypothétique est claire. On peut penser qu'il signifie soit «bâtiment des *apotaktikoi*», soit «monastère d'*apotaktikoi*». On peut en outre penser qu'entre cet *apotaktērion* et le *martyrion* d'apa Juste (souvent mentionné dans les papyrus provenant d'Oxyrhynchus), il y avait un lien, bien qu'il soit impossible de savoir en quoi le lien consistait. Il est également impossible de savoir à quoi a servi le petit texte de *P. Oxy. X 1311*, d'autant plus qu'il n'indique pas la somme d'argent destinée à l'achat de l'huile.

Puisque ce texte, à en juger par l'écriture, est certainement du ^v siècle, donc postérieur à tous les textes mentionnant des *apotaktikoi* (le dernier étant daté de l'an 400), je me demande: cet ἀποτακτῆριον est-il une communauté d'*apotaktikoi*? ou est-il un bâtiment qui était habité autrefois par des *apotaktikoi* et qui continue d'être appelé ἀποτακτῆριον, bien que les moines qui l'habitent actuellement ne soit pas des *apotaktikoi*? À cette question, je n'ai pas de réponse.

²⁷ Cela m'a été suggéré par Constantinos Balamoshev lors d'une discussion de séminaire à Varsovie. Je l'en remercie vivement.

On pourrait penser que le mot en question avait disparu de la terminologie monastique, n'était-ce qu'il apparaît dans trois textes littéraires du ^{vi}^e siècle. Le premier est un ouvrage écrit en copte, le *Panegyrique de Macaire, évêque de Tkow*, qui se présente (mais ce n'est qu'une fiction) comme étant un ouvrage de Dioscore, patriarche d'Alexandrie²⁸. Ce panégyrique fut rédigé après le milieu du ^{vi}^e siècle sur la base de matériaux antérieurs (même de cent ans plus anciens). Le locuteur fictif (Dioscore) décrit prophétiquement à Macaire sa future entrée au paradis: viendront à sa rencontre tous les saints, les anges, les prophètes Élie et Élisée, les apôtres, les vierges (du sexe masculin), les confesseurs et les *apotaktikoi*. Pour chacun de ces groupes, le locuteur dit en quoi Macaire lui ressemble. En ce qui concerne le groupe des *apotaktikoi*, il dit: ils viendront à ta rencontre «parce que tu ne possèdes pas une troisième tunique comme eux.» Il ressort de là que celui qui a écrit ce passage (l'auteur travaillant après le milieu du ^{vi}^e siècle) pensait que le mot *apotaktikoi* était un terme désignant une catégorie de moines particulièrement pauvre. Mais il est possible qu'à l'époque où ce passage fut écrit, le terme *apotaktikos* ait été un mot désuet et vénérable.

Dans deux autres textes littéraires du ^{vi}^e siècle le terme *apotaktikos* est attesté, manifestement comme étant un équivalent de *monachos*²⁹. Il est probable que leurs auteurs le considéraient comme un terme rare, et qu'ils l'ont employé pour embellir leurs textes.

J'ai trouvé une attestation du mot *apotaktikos* dans une inscription funéraire, *SB Kopt.* I 695. Malheureusement, elle n'a pas été datée, et il n'y a pas

²⁸ *A Panegyric on Macarius, Bishop of Tkow, Attributed to Dioscorus of Alexandria*, ed. D. W. JOHNSON [= *Corpus scriptorum Christianorum Orientalium* 415, *Scriptores Coptici* 41], Louvain 1980, p. 109.

²⁹ *The Coptic Life of Aaron. Critical Edition, Translation and Commentary*, ed. J. H. F. DIJKSTRA & J. VAN DER VLIET [= *Supplements to Vigiliae Christianae* 155], Leyde 2020. C'est un ouvrage de la fin du ^{vi}^e siècle. Au chapitre 18, p. 73 de la traduction (qui correspond à la p. 72 du texte copte), il y a: «It is fitting for every ascetic not to stop weeping over his sins day and night.» Le mot que les traducteurs ont rendu par «ascetic», c'est *apotaktikos*. Dans *Textes coptes relatifs à saint Claude d'Antioche*, éd. G. GODRON [= *Patrologia Orientalis* 35/4], Turnhout 1970, plus précisément dans le deuxième panégyrique écrit par Constantin, évêque de Lycopolis, à la p. 614, le nom de Rufus, évêque de Hypsèlè, est accompagné du mot *apotaktikos* (Godron a traduit ce mot par «hermite», à tort).

de photographie. Les inscriptions funéraires coptes sont pour la plupart tardives. Dans l'inscription en question sont mentionnés deux moines: Apa Viktor, dont il est dit qu'il était diacre, ἀποτακτικός, ἀναχωρητής, πολιτευτής; et Phoibammon, dont le nom est accompagné seulement de l'adjectif ἐλάχιστος. La différence est frappante. Il est évident que le premier moine avait occupé une position élevée dans la hiérarchie de sa communauté. J'avoue cependant que je ne sais pas ce que signifiait le terme πολιτευτής aux temps de la domination arabe.

Au ix^e siècle, le mot *apotaktikos* est employé dans des documents qui furent écrits dans le monastère d'Apa Apollo à Baouît (nome hermopolite), plus précisément dans un dossier composé de cinq actes de vente d'un local que le scribe appelle *mansôpe* (terme que W. E. Crum, *Coptic Dictionary*, s.v. ὠπη, rend par «dwelling place» ou «monk's cell»)³⁰. Un groupe de quatre *apotaktikoi* achète ce local à d'autres moines de Baouît et deux ans plus tard, il le vend à des moines du même monastère. Les moines autres que les quatre *apotaktikoi* (les listes des témoins sont longues) sont appelés par le scribe tout simplement «frères». Il semble donc que dans ce monastère, les *apotaktikoi* soient une catégorie spéciale de moines. Sont-ils des moines qui se distinguent des autres par un degré plus élevé de piété? Ou sont-ils des moines qui commencent à peine leur vie dans le monastère? Cette dernière hypothèse me semble peu probable. Nous ne savons pas où les moines de Baouît ont trouvé le terme *apotaktikoi*, qui depuis longtemps (environ quatre-cents ans!) n'était plus employé couramment. Probablement l'ont-ils pris des textes littéraires.

*

Voici quelques observations qu'on peut faire sur la base des sources d'origine égyptienne citées ci-dessus. Il est intéressant de constater que la plupart des hommes et des femmes qui, dans ces textes, déclarent être, ou sont présentés comme étant, des *apotaktikoi* / *apotaktikai*, sont originaires

³⁰ Édition (pas très bonne, mais il n'y en a pas d'autres): L. S. B. MACCOULL, «The Bawit contracts. Texts and translations», *Bulletin of the American Society of Papyrologists* 41 (1994), p. 141–158. Ces documents furent rédigés dans les années 833–850.

de villes. Cela ne veut pas dire qu'au moment où les documents furent écrits, ils aient résidé dans une ville: il est vraisemblable qu'au moins la plupart d'entre eux vivaient «dans le désert», mais cela ne ressort pas des textes. Notons aussi qu'il y a parmi eux des personnes appartenant à l'élite urbaine.

Lorsqu'il s'agit d'*apotaktikoi* faisant partie de la congrégation pachômienne, on peut être sûr que leur condition correspondait (plus ou moins) à l'idéal exprimé par le verbe ἀποτάσσομαι: ils avaient renoncé non seulement au mariage, mais aussi à la possession de quoi que ce fût, aux liens quotidiens avec leur famille, à la vie dans leur ville ou leur village, et ils pratiquaient des jeûnes sévères. Dans les autres cas, nous ne pouvons pas avoir cette certitude.

Est-ce que tous les *apotaktikoi* et toutes les *apotaktikai* faisaient partie de communautés, ne fût-ce que de communautés très petites, de groupes de quelques personnes? James E. Goehring en était persuadé³¹. Moi, je ne le crois pas. Dans l'antiquité tardive, l'ascèse pouvait être pratiquée non seulement dans des groupes, mais aussi individuellement, et les personnes qui choisissaient cette voie pour mériter le salut, pouvaient rester dans leur village ou leur ville, au lieu d'aller vivre dans ce qui en Égypte était appelé ὄρος: dans le bord rocheux et escarpé du désert, ou dans les terrains stériles au pied de ce bord, ou dans des parties incultes à l'intérieur de la zone sujette à l'inondation. Devenir *apotaktikos* ou *apotaktikē*, c'était choisir une attitude et une pratique de vie, et non pas se décider à vivre dans un groupe d'ascètes formellement établi, ni se décider à habiter dans un lieu particulier.

Les chercheurs qui se sont occupés de la terminologie monastique ont été surpris de constater que certains documents témoignent que des *apotaktikoi* ou des *apotaktikai* possédaient de la terre et participaient à la vie économique de leurs familles. Leur surprise n'était pas justifiée. En Égypte, ceux qui choisissaient de se faire moines, étaient tenus, certes, de renoncer au mariage et à la vie sexuelle (les textes ascétiques mettent cette exigence toujours à la première place), mais il n'y avait pas de règle générale concernant le sort de leurs biens: ils pouvaient les donner aux

³¹ GOEHRING, «Through a glass darkly» (voir n. 1), p. 62.

pauvres ou à leur communauté monastique, mais ils pouvaient aussi les garder pour leur usage³².

Cela s'explique si l'on tient compte de ce qu'a montré Samuel Rubenson dans un article pénétrant³³: l'état idéal, pour les moines, ce n'était pas tant la pauvreté que le fait d'être libre de la préoccupation pour la propriété et de l'avarice qu'elle engendrait. Les moines devaient aspirer à quelque chose qu'on peut appeler la «voluntary poverty», ne pas faire ostentation de leurs biens, garder un style de vie modeste. Cette attitude, selon les déclarations des textes réunis par Rubenson, était une condition indispensable pour se détacher du «monde» et atteindre l'ἡσυχία. Zosimos, un moine palestinien qui écrivit des ἀσκητικά vers le milieu du VI^e siècle, formula cette idée ainsi: «Je le dis toujours: ce n'est pas le fait de posséder qui est nuisible, mais le fait d'être attaché à ce qu'on possède»³⁴. Les textes monastiques condamnent les moines mendiants, ce qui est significatif, étant donné qu'une pauvreté absolue ne pouvait pas ne pas obliger à chercher des aumônes, si ce que le moine gagnait par son travail n'était pas suffisant pour vivre³⁵. Il est opportun, à ce propos, de rappeler que beaucoup de moines provenaient de familles aisées. On peut supposer qu'au moment d'entrer dans la vie monastique, les hommes de cette condition sociale ne renonçaient qu'à une partie de leurs avoirs, bien que l'opinion monastique, telle qu'elle est représentée par les apophthegmes, fût contraire à ce genre de comportement (voir par exemple l'apophthegme du *Gerontikon*, *Antoine* 20/20).

Dans deux des papyrus que nous venons de passer en revue, à savoir dans *P. Oxy.* XLIV 3203 et dans *P. Mich. inv.* 5165, le mot *apotaktikos* ou *apotaktikē*

³² Voir E. WIPSZYCKA, «Monks at work in eastern Mediterranean. Ideals and reality», *Journal of Juristic Papyrology* 50 (2020), p. 299–342, spécialement 301–303.

³³ S. RUBENSON, «Power and politics of poverty in early monasticism», [dans:] G. D. DUNN, D. LUCKENSMAYER & L. CROSS (éds.), *Prayer and Spirituality in the Early Church, V: Poverty and Riches*, St. Pauls 2009, p. 91–110.

³⁴ Φιλοκαλία τῶν νηπτικῶν καὶ ἀσκητικῶν. Ἀββᾶ Ἡσαΐου (Λόγοι ἀσκητικοί), Ἀββᾶ Ζωσιμᾶ (Κεφάλαια ὠφέλιμα), Ἀββᾶ Δωροθέου (Πραγματεῖες – Ἐπιστολές), Thessaloniki 1981, Zosimos 15.

³⁵ L'Église hiérarchique et la plupart des milieux ascétiques réagirent durement à la diffusion, en Syrie et en Asie Mineure, du messalianisme, dont les sectaires ne voulaient pas travailler. On condamnait de même les moines mendiants et errants.

est associé au mot *monachos* ou *monachē*: dans le premier de ces deux papyrus, deux sœurs se présentent comme *μοναχαὶ ἀποτακτικάί*; dans le deuxième, un moine se présente comme *ἀποτακτικός μοναχός* et affirme avoir vécu dans les dernières dix années parmi les *ἀποτακτικοὶ μοναχοί*. De l'emploi de cette expression composée de deux termes, il ne faut pas tirer la conclusion que nous avons affaire à des représentants d'une subdivision de la catégorie des *apotaktikoi* ou des *apotaktikai*. Le terme *monachos* était employé couramment depuis longtemps (depuis le III^e siècle); tous les moines étaient normalement appelés *monachoi*. En associant le terme *apotaktikos* ou *apotaktikē* au terme *monachos* ou *monachē*, on manifestait sa conviction de faire partie de ces ascètes qui réalisaient les préceptes évangéliques d'une manière particulièrement rigoureuse.

Les témoignages réunis ci-dessus ne permettent pas d'établir quand ni dans quelles circonstances le mot *apotaktikos/apotaktikē* fut introduit dans la terminologie monastique employée en Égypte. Lorsque je me suis occupée de ce terme pour la première fois (voir ci-dessus, n. 1), j'étais convaincue que cela s'était produit dans la congrégation pachômienne pendant les premières années de son existence. Aujourd'hui je suis plus prudente. Au temps où Pachôme fonda son premier monastère, le monachisme égyptien avait derrière lui un demi-siècle d'existence. En outre, des groupes ascétiques étaient nés encore plus tôt. Je suppose que le terme *apotaktikos/apotaktikē* faisait partie du lexique monastique déjà dans la deuxième moitié du III^e siècle, et qu'avec le temps, sa signification a changé.

En étudiant les sources provenant de l'Égypte – aussi bien les textes littéraires que les documents papyrologiques – j'ai constaté un fait frappant: exception faite pour un seul témoignage, à savoir le texte d'Évagre le Pontique cité ci-dessus, les mots *apotaktikoi* et *apotaktikai* n'apparaissent pas dans les textes nés dans l'ensemble monastique du Désert du Delta Occidental – à Nitria, à Skêtis, aux Kellia (l'*Historia Lausiaca* de Pallade, l'*Historia monachorum in Aegypto*, les apophthegmes). Quant au Fayoum, *apotaktikos* n'apparaît qu'une fois, dans le P. Mich. inv. 5165a. La différence entre le Nord et le Sud de l'Égypte en ce qui concerne l'emploi de ces termes me semble être un fait important pour l'étude de la formation du monachisme dans sa phase la plus ancienne: le Sud du pays garde sa spécificité dans cette sphère – mais peut-être dans d'autres aussi.

3. JÉRUSALEM

J'ai écrit «Jérusalem», et non pas «Palestine», parce que Jérusalem est le seul endroit de la Palestine où le terme soit attesté (sous la forme *aputactites*³⁶) par le journal de voyage d'Égérie en Terre Sainte³⁷. Il apparaît dans la partie de cette relation qui décrit la liturgie paschale à Jérusalem. Nous savons que dans le Sud de la Palestine aussi, le monachisme se développa très rapidement (dans la région de Gaza), mais nous ne savons pas quels étaient les termes qu'on employait là, au iv^e siècle, pour parler des moines, outre les termes *monachos* et *monachē*, naturellement.

Égérie s'intéressait particulièrement aux moines et aux religieuses; dans son journal, elle en parle à plusieurs reprises. Le plus souvent, elle appelle les moines *monachi*; seulement une fois, *monazontes* (24, 1: *monazontes et parthene*, où *parthene* équivaut sans doute à *παρθένοι*). Dans sa relation du voyage dans le Sinaï et dans le mont Nebo, elle emploie le terme *ascitis*, au pluriel *ascites* (c'est-à-dire *ἀσκητής*, *ἀσκηταί*) pour parler des ermites qui vivent dans des grottes du désert, hommes particulièrement saints (3, 4; 10, 9; 16, 5; 20, 5). Dans la partie du journal où elle parle de son séjour à Jérusalem et spécialement de la liturgie paschale, il y a un morceau où il est question des *ebdomadarii*, c'est-à-dire des *ἐβδομαδάριοι* (27, 9 et 28, 1–2): ce sont des moines qui, pendant le Carême, ne mangent qu'une fois par semaine. Ce qui fait suite à ce morceau (28, 3) nous permet de comprendre que les *ebdomadarii* sont des *aputactites*:

³⁶ C'est évidemment une forme fautive (en effet, le mot dérive du verbe *ἀποτάσσομαι*). Il est impossible d'établir comment l'erreur est née: est-elle due à Égérie elle-même, ou à la personne à qui elle dictait, ou à un copiste?

³⁷ Édition: Égérie, *Journal de voyage (Itinéraire)*, éd. P. MARAVAL [= *Sources chrétiennes* 296], Paris 1982. Voir aussi A. MCGOWAN & P. F. BRADSHAW, *The Pilgrimage of Egeria. A New Translation of the Itinerarium Egeriae with Introduction and Commentary*, Collegeville, MN 2018. La femme qui écrivit cet *Itinerarium* – une source très importante pour l'historien – s'appelait probablement Egeria. Elle écrivait pour un groupe de femmes qui était une communauté religieuse informelle. Elle appartenait certainement à une famille très riche, mais n'avait pas passé par le *curriculum* scolaire qui était normal pour les membres de l'élite. Dans son *Itinéraire*, elle raconte son voyage dans le Sinaï, en Palestine, dans la région d'Édessa et en Asie Mineure. On pense généralement que son voyage eut lieu dans les années 381–384.

Tel est ici l'usage de tous ceux qui sont, comme on dit ici, des apotactites, hommes et femmes: non seulement en Carême, mais durant toute l'année, lorsqu'ils mangent, ils ne mangent qu'une fois par jour. S'il y a de ces apotactites qui ne puissent faire des semaines entières de jeûnes – nous en avons parlé plus haut –, ils font un dîner, durant tout le Carême, le jeudi. Celui qui ne le peut même pas fait des jeûnes de deux jours pendant tout le Carême; celui qui ne le peut même pas mange tous les soirs. Personne cependant n'impose ce qu'on doit faire, mais chacun fait ce qu'il peut. Qui en fait beaucoup n'est pas loué; qui en fait moins n'est pas blâmé. Telle est ici la coutume. Leur nourriture pendant les jours de Carême, est celle-ci: ils ne prennent ni pain – même le pain leur est interdit –, ni huile, ni rien qui vienne des arbres, mais seulement de l'eau et un peu de bouillie de farine. Ainsi fait-on en Carême, comme nous l'avons dit.

Les *apotaktitai* ont un rôle spécial à jouer lors des cérémonies pascales (39, 3):

Durant l'octave de Pâques, chaque jour après le déjeuner, l'évêque, avec tout le clergé et tous les néophytes, c'est-à-dire ceux qui ont été baptisés, tous les apotactites, hommes et femmes, et tous ceux du peuple qui le veulent, montent à l'Éléona.

Ils sont aussi auprès de l'évêque pendant toute l'année dans le culte qui est célébré dans l'Anastasis (44, 1 et 3):

Dès le lendemain de la Pentecôte, tous jeûnent comme c'en est l'usage toute l'année, chacun autant qu'il le peut, sauf le samedi et le dimanche, où l'on ne jeûne jamais dans ces régions. Ensuite, les jours suivants, tout se passe comme toute l'année, c'est-à-dire que toujours, depuis le chant du premier coq, on fait la vigile à l'Anastasis. (...) Tous les apotactites y vont, mais du peuple ceux qui le peuvent. Les clercs y vont chaque jour à leur tour à partir du chant du premier coq.

Particulièrement intéressante, pour mon propos, est la description de la fête des Encaenia (de la «dédicace») dans le passage 49, 1:

Quand sont arrivés ces jours de la dédicace, on les célèbre pendant huit jours. Plusieurs jours auparavant, commencent à affluer de toutes parts des foules de moines et d'apotactites (*monachorum vel apotactitum*), venus non seulement de diverses provinces telles que Mesopotamie, Syrie, Égypte, Thébaïde (*de Mesopotamia vel Syria vel de Egypto aut Thebaida*), où les

moines sont nombreux (*ubi plurimi monazontes sunt*), mais aussi de tous lieux et de toutes provinces (*de diversis omnibus locis vel provinciis*).

La conjonction *vel*, dans *monachorum vel aputactitum*, sert probablement à distinguer, et non pas à exprimer une identité, car dans le même passage il y a *de Mesopotamia vel Syria vel de Egypto*. Les *monachi vel aputactites* qui viennent *de diversis omnibus locis vel provinciis* sont donc, selon Égérie, deux catégories d'ascètes.

4. ASIE MINEURE

Nous n'abandonnons pas encore l'*Itinéraire* d'Égérie. Dans le chemin vers Constantinople, elle arrive à Tarse et de là à Séleucie d'Isaurie et au sanctuaire de sainte Thècle proche de cette ville (23, 2–3); il existe encore aujourd'hui; le lieu s'appelle Ayatecla/Meriamlik:

Là, auprès du sanctuaire, il n'y a rien d'autre que des monastères d'hommes et de femmes. J'ai trouvé là une très chère amie de moi, à qui tous en Orient rendaient témoignage pour sa vie, une sainte diaconesse du nom de Marthana, que j'avais connue à Jérusalem, où elle était montée pour prier; elle dirigeait des monastères d'apotactites, c'est-à-dire de vierges (*monasteria aputactitum seu virginum*).

Je me suis écartée ici de la traduction de Pierre Maraval, qui a rendu *monasteria aputactitum seu virginum* par «monastères d'apotactites et de vierges».

23, 6: Après être restée là pendant deux jours et avoir visité tous les saints moines et apotactites qui étaient là, tant hommes que femmes (*visis etiam sanctis monachis vel aputactites, tam viris quam feminis, qui ibi erant*), après avoir prié et communiqué, je suis revenue à Tarse reprendre mon itinéraire.

Une attestation très intéressante du terme *apotaktitai* se trouve chez Julien l'Apostate. Dans son discours VII (*Contre Héracleios*), il attaque les philosophes cyniques et affirme que leur comportement ressemble à celui de certains gens que les chrétiens appellent *apotaktitai*:

Il y a longtemps, en réalité, que je vous ai assigné un nom, mais cette fois, ce me semble, je vais l'écrire: c'est celui d'*Apotactites*, dont les Galiléens sacrilèges désignent certains des leurs (ἀποτακτίτας τινὰς ὀνομάζουσιν οἱ δυσσεβεῖς Γαλιλαίου). La plupart de ces gens n'abandonnent pas grand'chose, mais ils ramassent vraiment beaucoup, ou plutôt ils ramassent tout, de tous côtés, à quoi ils ajoutent les honneurs, les soldats d'escorte et les petits soins. Telle est également votre affaire, sauf que – peut-être – vous ne récoltez pas d'argent; le mérite en revient non à vous, mais à nous, qui sommes plus avisés que ces insensés. Peut-être même n'avez-vous aucun prétexte à lever, comme eux, une taxe spécieuse qu'ils nomment – je ne sais en quel sens – *aumône*; mais pour le reste, tout est de même farine chez vous et chez eux. Vous avez fait, comme eux, abandon de votre patrie, vous rôdez en tout lieu et vous mettez, plus qu'eux et plus impudemment, le trouble dans le camp: eux, on les appelle, et vous, précisément, on vous chasse³⁸.

Julien écrivit ce discours vers la fin de son séjour à Constantinople, donc au printemps de 362, mais sa connaissance du terme *apotaktitai* lui venait sans doute des années 337–351, qu'il avait passées dans divers lieux de l'Asie Mineure et pendant lesquelles il avait participé activement à la vie des communautés chrétiennes. Il est important d'observer que pour désigner les moines, Julien a employé ici le terme *apotaktitai*, et non le terme *monachoi*, qui pourtant était déjà d'usage courant à cette époque. Étant donné l'intention polémique de Julien, il est probable qu'il a choisi le mot *apotaktitai*, non pas comme un synonyme de *monachoi*, mais comme un terme apte à mettre en relief une manière de penser et de se comporter qui s'écartait nettement des normes acceptées par le reste des chrétiens.

Les *apotaktitai*, selon Julien, vivent d'aumônes et sont admirés, honorés et protégés. À cela il ajoute – et c'est l'information la plus intéressante – que ces gens, après avoir abandonné leurs patries, vagabondent d'un lieu à un autre. Aucun autre texte ne dit cela des *apotaktitai*. Je ne crois pas que Julien l'ait inventé. Les ascètes errants avaient été un phénomène répandu avant l'époque (iv^e siècle) où le monachisme proprement dit se forma.

³⁸ L'Empereur Julien, *Œuvres complètes*, II/1: *Discours de Julien empereur*, éd. G. ROCHFORD, Paris 1963, p. 70. Au sujet du discours VII de Julien, voir H.-G. NESSELRATH, «Julian's philosophical writings», [dans:] S. REBENICH & H.-U. NIEMER (éds.), *A Companion to Julian the Apostate*, Leyde 2020, p. 46–51.

Des ascètes errants se trouvaient parmi les moines aussi plus tard. Je soupçonne que même au moyen âge ce phénomène ne disparut pas totalement, en dépit des persécutions de la part de la hiérarchie ecclésiastique. Une violente polémique contre les ascètes errants apparaît surtout dans la littérature du v^e siècle, à une époque où ce phénomène, qui avait été marginal auparavant, devint un mouvement de masse en Syrie, en Mésopotamie et en Asie Mineure.

Un autre texte littéraire mentionnant les *apotaktitai*, c'est la *Vie de saint Théodotos d'Ankyra*³⁹. Le héros de ce récit est un laïc, propriétaire d'un *καπηλείον*, un chrétien très pieux, qui pendant les persécutions ordonnées par Maximin Daia, s'attacha avec ardeur à aider les membres de la communauté chrétienne d'Ankyra et devint le chef de celle-ci. Il fut condamné à mort pour avoir organisé une action afin de récupérer du fond d'un lac les cadavres de sept vierges qui avaient subi le martyre, et de leur donner la sépulture. Ces sept vierges sont présentées ainsi (chapitre 19; je cite d'après l'édition de Pio Franchi de' Cavalieri, p. 73): τὰ δὲ ὀνόματα τῶν παρθένων ἐστὶν ταῦτα· Τέκουσα, Ἀλεξάνδρεια, Φαεινὴ (ταύτας οἱ ἀποτακτῆται λέγουσιν ἰδίᾳς εἶναι, κατὰ ἀλήθειαν δὲ ... εἶσω), Κλαυδία, Εὐφρασία, Ματρῶνα καὶ Ἰουλίττα. La forme ἀποτακτῆται est sans doute une erreur d'orthographe, due à l'itacisme; il faut lire ἀποτακτῖται. Après les mots κατὰ ἀλήθειαν δὲ, selon Franchi de' Cavalieri et d'autres savants avant et après lui (entre autres Stephen Mitchell), il y aurait une lacune. Tillemont a proposé d'insérer la négation οὐκ, et cette conjecture a semblé plausible à Franchi de' Cavalieri. J'hésite à l'accepter. Peut-être n'y a-t-il pas de lacune. Tel qu'il a été transmis, ce texte signifie: «Les noms de ces vierges sont les suivants: Tékoussa, Alexandreia, Phaeinē (de celles-ci, les *apotaktitai* disent qu'elles sont des leurs, et elles le sont en vérité), Klaudia, Matrōna et Ioulitta».

Dans l'étude citée, Mitchell a démontré que cette *Vie* fut écrite peu après 340 et constitue un témoignage digne de foi sur les persécutions qui eurent lieu à Ankyra dans les années 311–313. Il a démontré en outre que

³⁹ *I martirii di S. Teodoto e di S. Ariadne*, éd. P. FRANCHI DE' CAVALIERI [= *Studi e testi* 6], Rome 1901, avec une ample introduction. Les vives discussions que le récit sur le martyre de saint Théodotos a suscitées, sont résumées dans l'article important de S. MITCHELL, «The Life of saint Theodotus of Ancyra», *Anatolian Studies* 32 (1982), p. 93–113.

le milieu dont cet ouvrage provient était un milieu montaniste, et que précisément un groupe de sept vierges jouait un rôle important dans la liturgie des montanistes⁴⁰. (Les femmes en général avaient une place importante dans le courant montaniste.)

C'est des années soixante-dix du iv^e siècle que datent les plus anciens textes littéraires qui témoignent que dans diverses provinces d'Asie Mineure – Lycaonie, Isaurie, Pisidie, Phrygie, Cilicie, Pamphlie, Galatie – les *apotaktitai* étaient un des groupes du mouvement rigoriste que l'Église hiérarchique considérait comme dangereux et qu'elle combattait énergiquement.

En 375, Basile de Césarée, dans sa lettre 199 (chapitre 47), indique les normes qu'il faut suivre à l'égard de ceux des *ἐγκραῖται*, *σακκοφόροι*, *ἀποτακτῖται* qui désirent être réadmis dans l'Église⁴¹: faut-il les rebaptiser ou non? La lettre est adressée à Amphilochios, évêque d'Ikonion et métropolitain de la Lycaonie, qui avait demandé des instructions sur le comportement à adopter dans son activité pastorale, spécialement dans son rôle de juge⁴². Les lettres de Basile à Amphilochios entrèrent plus tard dans le corpus des décisions normatives des Pères de l'Église.

Dans les groupes mentionnés ci-dessus, Basile voit des hérétiques, des descendants de l'hérésie de Marcion, des gens «qui ont le mariage en horreur, qui se détournent du vin avec dégoût et qui disent que la créature de Dieu est souillée» (47, p. 163). Basile connaissait-il les différences entre les trois groupes en question? Ce n'est pas sûr.

Exactement en même temps (dans les années 374–376), Épiphane de Salamine écrivit un ouvrage qu'il intitula *Panarion* et qui décrit les groupes encratiques existant en Asie Mineure⁴³. Le début de la description de l'hérésie des *ἀποστολικοί* (61, 1) est intéressant pour nous:

⁴⁰ Epiphanius, *Panarion*, éd. K. HOLL & J. DUMMER [= *Die griechischen christlichen Schriftsteller* 31], Berlin 1980, II, 49, 2: «Souvent, dans leur église, entrent sept vierges porteuses de lampes, vêtues naturellement de blanc, pour prophétiser pour le peuple».

⁴¹ Saint Basile, *Lettres* II, éd. Y. COURTONE, Paris 1951.

⁴² Voir P. THONEMANN, «Amphilochius of Iconium and Lycaonian asceticism», *Journal of Roman Studies* 101 (2011), p. 185–205.

⁴³ Je vais employer l'adjectif «encratique» créé par les historiens des religions sur la base du substantif grec *ἐγκράτεια*, «continence»; j'en ferai usage pour caractériser les attitudes

Après ceux-ci, d'autres se sont appelés eux-mêmes *apostolikai*. Ils aiment se dire également *apotaktikai*, car chez eux, on observe la règle de ne rien posséder (τὸ μηδὲν κεκτηῖσθαι). Ils sont, eux aussi, une branche des doctrines de Tatien, des *enkratitai*, des *tatianoï*, des *katharoi*, qui n'acceptent pas le mariage selon nature; les mystères aussi, chez eux, ont été altérés. Ils sont fiers de leur prétendue absence de propriété. Ils divisent inutilement la sainte Église de Dieu et lui nuisent, ayant abandonné la bonté de Dieu par le fait de pratiquer la religion selon leur fantaisie. En effet, chez eux, pour quelqu'un qui a péché, il n'y a plus réadmission, et au sujet du mariage et du reste, ils pensent comme ceux dont il a été question plus haut. Tandis que les *katharoi* se servent exclusivement des Écritures admises, ceux-ci s'appuient surtout sur les soi-disant *Actes d'André et de Thomas*, et ils sont complètement étrangers au canon ecclésiastique⁴⁴.

Un peu plus loin, Épiphane écrit que ces hérétiques vivent en Phrygie, en Cilicie et en Pamphlie. Ce qu'il dit de l'attitude des *apostolikai* à l'égard des chrétiens qui ont péché, est digne de foi et intéressant: le refus de réadmettre ceux qui sont tombés témoigne du radicalisme de ce groupe, car pareille attitude avait été abandonnée par les chrétiens dès le II^e siècle (après une dispute longue et passionnée). En écrivant que «les mystères aussi, chez eux, ont été altérés», Épiphane entend dire que les *apostolikai* célèbrent l'eucharistie sans vin. Observons enfin qu'Épiphane met en relief le fait qu'ils sont fiers de ne rien posséder: cela aussi est un aspect du radicalisme de cette secte.

Son affirmation selon laquelle les *apostolikai* seraient issus directement de l'hérésie de Tatien, ne repose pas sur des faits; elle sert seulement à susciter une image de la prolifération des hérésies. (À ce point de vue, Épiphane se comporte comme Basile, avec cette différence, que Basile voit un lien entre ces hérétiques et Marcion.) La taxinomie des groupes sectaires, telle qu'elle apparaît chez Basile, Épiphane et Amphilochios ainsi que dans les lois impériales (voir p. 224–226), fait naturellement impression

radicalement ascétiques, qui considéraient le mariage et la procréation ainsi que la consommation de viande et de vin comme des œuvres de Satan. D'un autre côté, je vais employer le mot *enkratitai* (ἐγκραῖται), qui est l'appellation que se donnaient certains groupes sectaires existant en Asie Mineure.

⁴⁴ Epiphanius, *Panarion* (voir n. 40), II, 41, 1.

sur les chercheurs. Il convient cependant être prudent lorsqu'on l'emploie dans la recherche: il faut se rappeler qu'elle fut établie par les adversaires de ces groupes, et non par les membres de ceux-ci. Peter Thonemann a formulé cette idée parfaitement:

As is now widely recognized, spurious heretical genealogies represent a characteristic rhetorical strategy within heresiological polemic, with two distinct objects. First, genealogical discourse serves to collapse a constellation of different religious groups into a single coherent and self-contained 'heretical' tradition, which was by definition entirely separate from a supposed unitary 'orthodox' tradition. Second, by assimilating a given religious group to Marcion, Tatian, Valentinus or some such, it became easier to attribute patently unacceptable doctrines to them by association⁴⁵.

Contrairement à Basile et à d'autres auteurs de l'Asie Mineure qui parlent de notre secte, Épiphane emploie le terme *apotaktikoi*, et non le terme *apotaktitai*. Je pense que cela est dû au fait qu'il avait vécu pendant longtemps dans des communautés monastiques en Égypte: c'est probablement là qu'il avait pris connaissance du terme *apotaktikoi*.

Amphilochios, évêque d'Ikonion, qui, au début de son épiscopat, avait demandé à Basile de l'aider, écrivit plus tard (vers la fin des années soixante-dix) un traité polémique dont nous ne connaissons pas le titre (car l'unique manuscrit de cet ouvrage n'a ni le début, ni la fin) et que les savants modernes appellent traité *Contra haereticos*⁴⁶. L'objet de la polémique d'Amphilochios, ce sont les *apotaktitai* (qu'il appelle une fois *pseudoapotaktitai*, pour faire comprendre qu'ils ne «renoncent» pas vraiment) et les *enkratitai* (ἐγκραῖται) – deux groupes qui, en dépit des noms différents, seraient en réalité identiques, étant issues, selon lui, de la doctrine de Simon le Mage, que son disciple Gemellos aurait propagée en Asie Mineure (chapitres 10–12). Le diable, père de toutes les hérésies, susciterait sans

⁴⁵ THONEMANN, «Amphilochius of Iconium» (voir n. 42), p. 189.

⁴⁶ *Amphilochii Iconiensis opera*, éd. C. DATEMA [= *Corpus Christianorum, Series Graeca* 3], Louvain – Turnhout 1978. Le traité qui m'intéresse se trouve aux p. 181–214. Sur ce traité, voir les observations de C. Datema dans l'introduction du volume. Voir aussi l'article de THONEMANN, «Amphilochius of Iconium» (voir n. 42), p. 191–203.

cesse des divisions et des désaccords parmi elles, mais elles seraient toutes également dans le péché, toutes auraient des principes erronés, à savoir (chapitres 4, 21–22 et 25): le refus du vin dans l'eucharistie, donc le refus du sang du Christ⁴⁷; la volonté de s'éloigner de l'Église hiérarchique, des préceptes de ses représentants; le refus de manger de la viande, bien que Dieu ait créé les animaux et ait vu que tout ce qu'il avait créé était bon (Gen. 1, 31), et bien que le Christ ait consommé de la viande dans les banquets.

Aux accusations qui se trouvent également chez d'autres auteurs, Amphilochios en ajoute une, qui ne se trouve pas ailleurs: selon lui (chapitres 1 et 24), les *apotaktitai* et les *enkratitai* auraient créé des groupes mixtes d'hommes et de femmes, qui prétendraient garder une pureté rigoureuse; cela serait un comportement extrêmement condamnable, même si ces hérétiques n'entretenaient pas de rapports sexuels. Ces affirmations d'Amphilochios doivent être prises au sérieux, car il connaissait par expérience le comportement de différents groupes.

Des témoignages importants de l'usage du terme *apotaktitai* en Asie Mineure sont fournis par des inscriptions funéraires, qu'on ne peut que rarement dater d'une manière précise, mais qui sont certainement du iv^e siècle et proviennent de petites localités, ce qui est pour nous intéressant. Elles prouvent qu'à l'intérieur de ces groupes – qui pourtant n'avaient pas beaucoup de membres – il y avait des clercs et qu'il existait des communautés monastiques⁴⁸:

⁴⁷ Voici un passage du chapitre 4: «Celui qui nie le sang du Christ a offensé son avènement et a refusé le prix que le Christ a payé pour lui. Que diront pour se justifier ceux qui ont nié le sang de Dieu et se sont enfuis de l'Église? Si, comme nous l'avons dit auparavant, les apôtres et les martyrs ont tant souffert pour le sang du Christ et par la confession de son sang, ont atteint la perfection, de quel châtement ne sont-ils pas dignes, ces gens qui sans fustigation, sans menace de l'épée, sans aucun danger, ont nié le prix qui a été payé pour eux? Qu'ils ne pensent pas avoir quoi que ce soit de chrétien s'ils nient cela, car tous les mystères des chrétiens dépendent de cela: qu'il s'agisse de l'Église ou des Écritures ou des catéchèses ou du baptême ou de l'autel ou même du corps, rien n'existe sans le sang: en effet, le corps sans le sang est un cadavre, et un cadavre, personne ne l'offre à l'autel» (trad. E.W.).

⁴⁸ Les témoignages épigraphiques ont été réunis et soigneusement commentés dans C. BREYTENBACH & C. ZIMMERMANN, *Early Christianity in Lycaonia and Adjacent Areas from Paul to Amphilochius of Iconium*, Leyde 2018. Cette publication contient entre autres un chapitre de caractère synthétique, 'Ascetic Christians' (p. 724–787).

ICG 508 = MAMA I 173 (Phrygie): un certain Anikètos est *πρεσβύτερος τῶν ἀποτακτιτῶν*;

ICG 235 = MAMA VII 88 (Phrygie): Γαῖος πρεσ[βύτερος καὶ οἱ] συμ-πρεσβύ[τεροι τοῦ τῶν ἀποτακτιτῶ[ν εὐαγούς μο]ναστηρίου λό[γον ἔχοντες] τῶν ἐντολῶ[ν τε καὶ διαστο]λῆς αὐτοῦ Πρ[ίμω (?) πρωτοπρ(εσβυτέρω)] ἀνεστήσα[μεν εἰς κόσμον αὐ]τῷ τε κα[ὶ τῇ μονῇ μνήμης χά]ριν, «Nous, Gaios, presbyteros, et les presbyteroi associés du [saint] monastère des *apotaktitai*, en tenant compte de ses commandements et de son ordre, nous avons érigé cela pour Pr[imos (?), prôtPRESBYTEROS], en tant qu'or-nement à la fois pour lui et pour le monastère, à la mémoire»;

ICG 1501 = MAMA XI 302 (village à 20 km d'Ikonion): un certain Zôtikos *πρεσβύτερος ἀποτακτίτης*.

À ces inscriptions qui mentionnent explicitement des *apotaktitai*, il faut en ajouter d'autres, où apparaissent des *enkratitai* – sectaires proches des, parfois identiques aux, *apotaktikoi*⁴⁹.

Au début des années quatre-vingts du IV^e siècle, l'Église hiérarchique, qui combattait les groupes encratiques, reçut une aide décisive de la part de l'appareil judiciaire. Théodose I promulgua deux constitutions, à la suite desquelles les *apotaktitai*, traités comme hérétiques, devinrent l'objet de persécutions organisées par l'État. Une constitution émise le 8 mai 381 (CTh 16.5.7), dirigée contre les manichéens et qui les privait de toute protection juridique, du droit d'habiter dans les villes et du droit de recevoir et de transmettre des legs, se termine par un passage intéressant pour ma recherche:

(...) que, par une fraude maligne, ils ne se défendent pas en se cachant sous des noms trompeurs dont beaucoup, à notre connaissance, veulent se faire appeler et désigner comme s'ils avaient une foi éprouvée et une morale plus pure. En particulier certains d'entre eux veulent se faire appeler encratites, apotactites, hydroparastates ou saccophores pour feindre les obligations de la profession religieuse par la variété de ces divers noms. Il convient donc que la profession de ces noms ne protège aucun d'eux, mais qu'ils soient notés d'infamie et exécrables en raison du crime d'appartenance aux sectes⁵⁰.

⁴⁹ Voir BREYTENBACH & ZIMMERMANN, *Early Christianity in Lycaonia* (voir n. 49), p. 739–745.

⁵⁰ Traduction: *Code Théodosien, Livre XVI, et sa réception au Moyen Âge*, texte latin de l'édition Mommsen et traduction française, introduction, notes et index par E. MAGNOU-NORTIER [= *Sources canoniques* 2], Paris 2002, p. 207.

Au mois de juin de 383, l'empereur organisa à Constantinople un synode, auquel il invita des représentants de l'Église Catholique («nicéenne») ainsi que des hérésies (les savants modernes l'appellent «le synode de toutes les confessions»). Le but déclaré était celui de permettre aux participants de discuter sur leurs confessions. En réalité, ce synode fut un spectacle ayant pour but d'accabler tous ceux qui étaient séparés de l'Église Catholique et de les mener à abandonner leurs positions. Un mois plus tard fut émanée une loi (*CTh* 16.5.11), fruit de ce synode, qui interdisait à toute une série de groupes hérétiques d'exercer le culte. Parmi ces groupes, il y a les *apotaktitai*:

Il est interdit à tous ceux, quels qu'ils soient, que tourmente l'erreur de diverses hérésies, à savoir les eunomiens, les ariens, les macédoniens, les pneumatomaques, les manichéens, les encratites, les apotactites, les saccofores et les hydroparastates, de tenir des réunions, de rassembler la foule, d'attirer à eux la population, de faire passer pour églises des maisons particulières, de faire quoi que ce soit, en public ou en privé, qui puisse porter atteinte à la Sainteté catholique. Mais, s'il apparaissait que l'un d'eux outre-passe ces interdictions si claires, pouvoir est donné à tous ceux que réjouissent le culte et la beauté de la droite observance de le bannir avec l'accord unanime de tous les gens de bien⁵¹.

Quelle était l'efficacité de ces lois? Il est impossible de donner une réponse nette. Nous pouvons constater que pas très longtemps après la promulgation de ces constitutions, les *apotaktitai* cessent d'apparaître dans nos sources, mais nous ne savons pas dans quelle mesure cela doit être considéré comme un effet de l'interdiction juridique. N'oublions pas que l'appareil de l'État n'était pas le seul persécuteur: les évêques menaient, de leur côté, une action analogue. L'Église du temps de Théodose était désormais une institution vaste et puissante, qui intervenait dans la vie des chrétiens laïcs de l'empire beaucoup plus efficacement qu'un demi-siècle auparavant.

L'énumération que les textes cités ci-dessus font des groupes hérétiques de caractère radicalement encratique me laisse perplexe. Ceux qui ont écrit ces textes avaient-ils une connaissance précise des groupes qu'ils

⁵¹ Traduction: *ibidem*, p. 213.

énuméraient? Savaient-ils en quoi ils différaient les uns des autres? Je n'exclurais pas qu'une fois fixée, la liste des groupes hérétiques ait continué à être utilisée d'une façon irréfléchie, mécaniquement, dans tous les cas où elle semblait utile.

Le plus tardif des textes mentionnant les *apotaktitai* est, à ma connaissance, *Le Monogénès* de Macarios de Magnésie, un ouvrage écrit vers 410, qui critique Porphyre de Tyr, élève de Plotin, et qui, à l'occasion, traite de divers problèmes importants de la foi chrétienne. Voici les passages qui concernent les *apotaktitai*:

§ 25: C'est sous cet aspect que se sont propagés les disciples des Manichéens. La contrée des Pisidiens et des Isauriens, de même que la Cilicie, la Lycaonie et toute la Galatie, connaissent de telles hérésies dont les noms mêmes sont difficiles à prononcer. Ils se nomment en effet Encratites, Apotactites et Ermites, non pas Chrétiens; ce ne sont pas des protégés de la grâce céleste, mais des apostats et des exilés de la foi évangélique, qui prétendent édifier l'acropole de la religion sur l'abstinence de nourriture.

§ 27: Par conséquent de tels hommes ont offensé le Divin en outrageant la beauté des créatures et n'ont été d'aucune utilité au bien commun, même s'ils enseignent la virginité et la pratique d'une tempérance extrême dans la vie⁵².

Est-ce que Macarios connaissait par expérience personnelle de tels groupes? Ou a-t-il pris ces informations de quelque texte littéraire plus ancien? Impossible de répondre.

Il est également impossible de savoir si tous les ascètes vivant en Asie Mineure et qui se considéraient comme des *apotaktitai* ou *enkratitai*, se comportaient d'après les principes les plus sévèrement réprouvés par l'Église hiérarchique (autrement dit par les évêques): l'exclusion du vin de l'offrande eucharistique, l'hostilité à l'égard de l'institution du mariage (considérée comme une œuvre de Satan dans tous les cas), l'acceptation de groupes mixtes d'ascètes des deux sexes, le modèle d'une vie errante.

Épiphanius, Basile, Amphilochios d'Ikonion ainsi que les empereurs qui promulguaient des constitutions ordonnant la persécution des *apotak-*

⁵² Macarios de Magnésie, *Le Monogénès*, éd. R. GOULET, Paris 2003, p. 233.

titai, dénonçaient les attitudes les plus radicales, dangereuses pour la «Grande Église»; mais ces condamnations n'étaient pas mises en pratique par tous les évêques. Souvenons-nous qu'Égérie, en 384, lorsqu'elle visita le sanctuaire de sainte Thècle, y rencontra des *apotaktitai* qui pratiquaient l'ascèse ouvertement, en dépit du fait qu'au moins trois années s'étaient écoulées depuis la promulgation de la première constitution qui ordonnait «qu'ils soient notés d'infamie et exécrables en raison du crime d'appartenance aux sectes». L'évêque de Séleukeia Isaurique, qu'Égérie visita avant son voyage au sanctuaire de sainte Thècle, ne lui déconseilla pas d'entreprendre le chemin vers ce lieu, où la sainte patronne était considérée comme un symbole de l'ascétisme féminin⁵³.

5. CONCLUSION GÉNÉRALE

Si l'on compare entre eux les résultats de l'examen des données contenues dans les sources provenant de l'Égypte, de Jérusalem et de l'Asie Mineure, on est surpris de constater qu'un même terme – qu'il s'agisse de la forme *apotaktikoi* ou de la forme *apotaktitai* – pouvait désigner des réalités au moins partiellement différentes.

Les communautés chrétiennes de l'Asie Mineure furent déchirées, à partir du milieu du II^e siècle, par d'âpres conflits entre groupes caractérisés par diverses positions doctrinales et diverses pratiques dans la vie quotidienne⁵⁴. Ces conflits se poursuivirent pendant le III^e et le IV^e siècle. Il y eut des diocèses où les évêques de la Grande Église avaient moins de fidèles que leurs adversaires sectaires. Les montanistes et les *katharoi* (autrement dit les novatiens) trouvèrent des adeptes dans les campagnes: cela ressort principalement de certaines inscriptions funéraires. Nous ne savons pas quelle était, parmi les chrétiens favorables à un abandon radical du «monde, la proportion entre le nombre de ceux qui étaient des membres d'organismes formellement définis (églises ayant leur propre

⁵³ J. BARRIER et alii (éds.), *Thecla: Paul's Disciple and Saint in East and West*, Louvain 2017.

⁵⁴ Voir S. MITCHELL, *Anatolia. Land, Men, and the Gods in Asia Minor*, II: *The Rise of the Church*, Oxford 1993.

clergé, communautés monastiques) et ceux qui réalisaient le programme de l'abandon du «monde» d'une manière individuelle, en demeurant dans leur maison, au sein de leur famille (qui souvent partageait leurs idées encratiques). Les uns et les autres étaient pour l'Église un obstacle sérieux, qui s'opposait à la victoire d'une institution unitaire, dotée de positions dogmatiques uniformes et soumise au pouvoir d'une seule structure hiérarchique.

À Jérusalem, le rôle des *apotaktitai* est déterminé par la présence des pèlerins, par le fait que le culte est organisé en fonction de ceux-ci: les *apotaktitai* apparaissent ici tous les jours auprès de l'évêque, étant ses collaborateurs.

Aucun des textes provenant de l'Égypte ne suggère qu'il y ait eu un conflit entre les *apotaktikoi* et l'Église représentée par les évêques.

Il est clair que les différences concernant l'acception et le *designatum* du terme sont une conséquence des divers caractères et situations des communautés chrétiennes parmi lesquelles les *apotaktikoi* ou *apotaktitai* vivaient.

En Égypte, depuis l'épiscopat de Démétrios (189–232), les communautés chrétiennes furent graduellement soumises au pouvoir de l'évêque d'Alexandrie. En outre, au iv^e siècle se forma un réseau d'églises dites *καθολικαὶ ἐκκλησίαι*, qui assuraient le culte dans les villages et une surveillance du comportement des fidèles. C'était une situation très différente de celle des Églises de l'Asie Mineure. Elle rendait difficile la survivance de groupes de chrétiens hors de l'Église. Le fait que des auteurs égyptiens d'une époque plus tardive (vi^e–viii^e siècles) n'hésitaient pas à employer le terme *apotaktikos*, témoigne que ce terme, en Égypte, n'avait pas de connotation négative.

Je n'entends pas suggérer qu'il n'y eût pas, en Égypte, de groupes ascétiques combattus par l'Église; mais il n'y en avait certainement pas beaucoup. Un cas de ce genre est bien connu: je me réfère à la secte créée par Hiérakas de Léontopolis (ville du Delta Occidental), qui vécut vers la fin du iii^e et au début du iv^e siècle⁵⁵. Épiphane, notre source principale

⁵⁵ Voir J. E. GOEHRING, «Hierakas from Leontopolis: The making of the desert ascetics», [dans:] IDEM, *Ascetics, Society, and the Desert* (voir n. 1), p. 110–133.

pour l'étude des idées et des pratiques de cette secte, affirme que les disciples d'Hiérakas condamnaient le mariage et la consommation du vin et de la viande, et qu'ils créèrent, près de Léontopolis, une communauté mixte d'ascètes des deux sexes⁵⁶. Nous avons donc affaire au même type d'ascèse rigoriste qui est bien attesté en Asie Mineure, mais les *apotaktikoi* égyptiens ne rentraient pas dans cette catégorie.

Ewa Wipszycka

Université de Varsovie
Faculté d'archéologie
Département d'épigraphie et de papyrologie
Krakowskie Przedmieście 26/28
00-927 Varsovie
POLOGNE
e-mail: *e.wipszycka@uw.edu.pl*

⁵⁶ Epiphanius, *Panarion* (voir n. 40), III, 67 (p. 133).